Moscou 1980

Non au boycottage

par Lord Killanin,
Président du CIO

C'est en 1974, sur décision de la Session du Comité International Olympique, que les Jeux Olympiques de 1980 furent attribués à Moscou. Un accord, auquel le Comité d'organisation des Jeux à Moscou s'est jusqu'ici conformé en tous 'points, a été conclu entre ce dernier et le CIO. Les suggestions émises par des hommes politiques visant à transférer les Jeux vers une autre ville hôte, ne sont pas seulement irréalisables en pratique, mais impossibles en raison de ce contrat, le CIO ayant toujours eu, naturellement pour ligne de conduite de respecter les accords conclus.

Certains hommes politiques ont proposé de ne pas accepter l'invitation. Rappelons que, sur ce point. les Comités Nationaux Olympiques ont un pouvoir de décision souverain. Le Comité Olympique des Etats-Unis (USOC) a d'ailleurs vivement critique l'intention manifestée par le président Carter de se servir des Jeux Olympiques à des fins politiques.

La presse a relevé les déclarations faites par un certain nombre de présidents de Comités Nationaux Olympiques qui ont fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas le boycottage-des Jeux à Moscou. En outre, toutes les Fédérations Internationales et tous les Comités Nationaux Olympiques avec lesquels je suis entré en contact ont insisté sur le fait qu'il ne devrait être permis à aucune des parties intéressées d'avoir recours au sport à des fins politiques. Certains membres du CIO ont expliqué que seul le CIO — et non les politiciens — est habilité à décider du lieu de déroulement des Jeux.

J'aimerais confirmer que la décision d'une participation relève de la prérogative de chaque CNO et de chaque concurrent. J'espère sincèrement que toutes les personnes intéressées, tant par les Jeux Olympiques de 1980 que par leur avenir, ne laisseront pas la politique, sur laquelle le CIO ne peut exercer aucun contrôle, dicter sa loi aux Jeux Olympiques. A Lake Placid, le Comité d'organisation des Jeux à Moscou présentera un nouveau rapport au CIO.

L. K.